

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 8 février 2024

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC FAIT SA TRANSITION

Les élus d'Orléans Métropole ont fait le choix d'accélérer le passage au 100% LED sur les 22 communes du territoire. D'ici 2026, l'objectif est que l'ensemble des communes soit couvert par la technologie LED, permettant ainsi de réduire la facture énergétique et de préserver la biodiversité. 3,8 millions d'euros sont prévus, à l'investissement, chaque année, jusqu'en 2026, pour que les 60 000 points lumineux métropolitains soient ainsi plus sobres et intelligents.

Le déploiement de la technologie LED sur l'ensemble des communes métropolitaines apparaît aujourd'hui inégal. En effet, des communes sont aujourd'hui plus avancées que d'autres. Avec cet investissement record de 3,8 M€ par an jusqu'en 2026, Orléans Métropole se donne l'opportunité de réduire de manière importante sa consommation énergétique, mais aussi de baisser les coûts de maintenance associés. Très concrètement, l'économie financière sera importante puisqu'elle permettra de réduire de 60 % la facture d'énergie.

Ce plan de rénovation a déjà débuté en 2023 avec le centre ancien d'Orléans, et se poursuivra en 2024 avec le "rétrofitage" (remplacement des plateaux lumineux) des lignes de tram A et B, puis sur des zones stratégiques (selon la consommation) sur chacune des communes de la métropole. En parallèle, la télégestion pourra être également déployée, permettant un ajustement millimétré de l'éclairage public. Ce passage au LED permettra également de préserver la biodiversité locale, par l'intermédiaire d'un choix de couleur et d'une intensité adaptés à l'espace naturel. Les pollutions lumineuses pourront être atténuées avec la baisse de l'éclairage non sécuritaire la nuit, avec une attention particulière portée à l'orientation des lumières installées.

Par ailleurs, une fois le remplacement des luminaires réalisé, une nouvelle méthode de gestion de l'éclairage public métropolitain sera mise en place, à travers le SCAL (schéma de cohérence et d'aménagement lumière), permettant de définir des orientations politiques, patrimoniales, environnementales et budgétaires à partir de 2026.

i 140 000 kWh : c'est l'économie qui sera réalisée sur le centre ancien d'Orléans, soit près de 26 000 € d'économisés (selon les coûts de l'énergie en cours). C'est l'équivalent de la consommation annuelle de l'Hôtel Grosloir, de 18 mairies de proximité ou encore de 2 fois le Complexe Sportif de La Source.

EN CHIFFRES

- 60 000 points lumineux sur Orléans Métropole, dont 27% sont déjà convertis en LED
- 1 452 armoires de programmation
- 828 km de réseaux d'éclairage
- Facture énergétique en 2022 pour l'éclairage public : 3,9 M€ (Orléans Métropole) / 1 M€ (Ville d'Orléans)
- Economies attendues : -60% sur la facture énergétique



CONTACT PRESSE

Germain FOURNIER
attaché de presse - Orléans Métropole
02.28.79.29.98 / 06.77.27.93.38

germain.fournier@orleans-metropole.fr



orleans-metropole.fr

TOUJOURS **+ VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT**